

TROPHEE DE LA FRANCILIENNE

Règlement 2015

CLUBS PARTICIPANTS

BUSSY GUERMANTES – ETIOLLES – SENART- LA FORTERESSE –ST GERMAIN les CORBEIL- VAL GRAND –VILLACOUBLAY.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les joueurs devront être licenciés et membres de l'association de leur club. Les joueurs non abonnés au club devront s'acquitter du green-fee pour participer aux rencontres. (les capitaines le préciseront sur la liste des joueurs par la mention GF)

Les dames devront être âgées de **50** ans ou plus, et les messieurs de **55** ans ou plus dans l'année 2015. Le certificat médical est exigé pour l'ensemble des rencontres.

PARTICIPATION

Le montant de la participation à chaque rencontre est fixé à 60 euros par équipe. Chaque capitaine collectera le droit de jeu de son équipe et le fera parvenir à Mme Ginette DUPRAT, trésorière de La Francilienne.

Les sommes ainsi recueillies permettront l'organisation du Trophée de la Francilienne clôturant la saison 2015.

DATES ET HEURES DES RENCONTRES

Les rencontres se dérouleront aux dates fixées lors de la réunion des capitaines. Les jours retenus sont de préférence le mardi et le jeudi.

Concernant les horaires, le rendez-vous est fixé à 8H30 pour un premier départ à 9H00. Les dates et les heures des rencontres pourront être modifiées avec l'accord des 2 capitaines concernés. **La participation au repas suivant la rencontre est obligatoire à l'extérieur, le green-fee lui étant gratuit. L'absence à ce repas sera compensée par une participation de 25€ acquittée par le joueur.**

DEROULEMENT DES RENCONTRES

Chaque club sera représenté par **6** équipes de **2** joueurs et un maximum de **4** remplaçants.

Le total des **2** index d'une équipe ne pourra être inférieur à **20**. **L'index minimum est de 6, et est limité à 24 pour les messieurs et 26 pour les dames.** Sur la feuille de match, les équipes seront classées dans l'ordre croissant de la moyenne des index. Si un joueur ne se présente pas à l'heure prévue, il pourra être remplacé :

soit par un joueur ayant un index égal ou supérieur sans changement s'agissant des coups rendus,

soit par un joueur ayant un index inférieur avec modification des coups rendus qui seront recalculés. S'il n'y a pas de remplaçant, l'équipe complète sera déclarée gagnante.

Afin de maintenir l'esprit de convivialité propre à la Francilienne, et de ne pas en fausser le résultat, il est demandé aux capitaines, pour les trois dernières rencontres, de ne pas faire appel à des joueurs qui n'auraient pas participé à un minimum de trois rencontres.

L'autorisation de placer la balle sera précisée par le capitaine recevant mais en aucun cas par accord entre les joueurs.

PREPARATION DES RENCONTRES.

Afin de préparer la feuille de match, le club se déplaçant transmettra au moins 48 Heures à l'avance la composition de ses équipes, en précisant les noms, les prénoms, index et numéro de licence des joueurs et des remplaçants.

FORMULE DE JEU

La formule de jeu adoptée est le **CHAPMAN**.

Les points rendus seront calculés de la façon suivante : EX

Somme des index de chaque équipe.....A= 32.3 B= 40.8

Index moyen de chaque équipe..... A =16.2 arrondi B =20.4

Différence des index moyens..... 20.4 – 16.2 = 4.2

Prise en compte des $\frac{3}{4}$ de la différence..... $4.2 * \frac{3}{4} = 3.15$ arrondi à 3

Le nombre de coups reçus ne peut être supérieur à 4.

Les index pris en compte sous la responsabilité des capitaines seront les derniers officialisés par la FFG.

DEPARTS

Boules Rouges pour les dames, Boules Jaunes pour les messieurs. Les capitaines sont responsables du respect de ces repères.

Appareils de mesure des distances : Seuls les appareils mesurant exclusivement la distance sont autorisés. Les voiturettes sont autorisées exclusivement pour les personnes justifiant d'un certificat médical, le partenaire n'en n'ayant pas l'usage.

RESULTATS DES RENCONTRES

L'équipe (2 joueurs) gagnante marquera 2 points à domicile, 3 points à l'extérieur.

L'équipe (2 joueurs) perdante marquera 0 point à domicile, 0 point à l'extérieur.

En cas de match nul l'équipe(2 joueurs) marquera 1 point à domicile et 1.5 point à l'extérieur

Le résultat de la rencontre sera obtenu par l'addition des points obtenus dans les 6 matchs.

Le club recevant transmettra le résultat de la rencontre par mail à Mr Georges Dreysse, chargé de collecter les résultats. (georges-dreysse@gmail.com).

TROPHEE DE LA FRANCILIENNE

Les 7 clubs participants se rencontreront pour clore la saison par le Trophée de la Francilienne au golf de Saint Germain les Corbeil le 22 Octobre 2015.

Les départs du trophée auront lieu en Shot-Gun, et de ce fait le nombre de joueurs sera limité à 12 par club. Lors du repas du Trophée, le classement final 2015 par équipe sera proclamé et la coupe remise à l'équipe victorieuse. Des prix seront également remis aux lauréats du jour.

Les modalités particulières d'organisation de cette journée seront réglées lors d'une réunion à tenir entre capitaines début septembre.

